

2

Motion

La Chambre des députés et des députées,

Considérant

- qu'au-delà de la nécessité de compléter les infrastructures scolaires de notre pays par un programme de construction d'infrastructures scolaires adaptées aux besoins croissants, il importe de mettre en pratique certaines idées sur l'autonomie des établissements de l'enseignement postprimaire,
- que la notion d'autonomie scolaire ne doit pas se limiter aux aspects de gestion, mais que la notion d'autonomie pédagogique, dans les limites des missions de l'école publique, devra être affinée et concrétisée, notamment par des expériences pilotes,

invite le Gouvernement

- à conférer aux futurs lycées les missions pédagogiques et les structures de gestion permettant le déroulement d'une expérience d'autonomie pédagogique dès la mise en service,
- à élaborer, bien avant la mise en service, un projet d'autonomie pédagogique en vue d'associer très tôt des enseignantes intéressées et des enseignants intéressés à cette expérience.

Robert Garcia

Camille Gira François Bausch

Renée Wagener

Jean Huss

